LE PROJETDescription

RESTAURATION DU MAÎTRE-AUTEL DE LA CHAPELLE DE LA MISÉRICORDE

Contribuez à la sauvegarde du patrimoine suquetan, berceau historique de Cannes, en participant, grâce à vos dons, à la restauration du maître-autel de la chapelle de la Miséricorde, inscrite au titre des Monuments historiques depuis le 6 juin 1933.



La chapelle de la Miséricorde, ancienne « chapelle des Pénitents Noirs », dont les débuts de la construction se situent entre 1598 et 1607, est édifiée au cœur du quartier historique du Suquet.

Elle est l'un des plus anciens édifices de Cannes et l'un des joyaux méconnus de notre patrimoine.

Les travaux de rénovation de la chapelle, indispensables à sa préservation, incluent la restauration complète de son maîtreautel, remarquable, de style baroque en marbre polychrome, datant de 1775. Il est aujourd'hui très détérioré en raison de la présence de sels inhérents à l'humidité qui rongent sa structure, notamment dans ses parties avant et inférieure.

Afin de mener à bien la restauration du maître-autel dans sa globalité, outre l'opération de montage de l'échafaudage autour de l'autel, trois corps de métier sont nécessaires : les restaurateurs de sculpture, les marbriers et les tailleurs de pierre. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Renzo Wieder du cabinet Architecture & Héritage et les travaux de maçonneriemarbrerie à l'atelier Morisse-Marini, spécialisé dans la restauration et la conservation des œuvres d'art.

Les travaux ont commencé le 14 novembre dernier par la dépose du maître-autel et de l'emmarchement. Les phases suivantes de travaux consisteront en la restauration des plaquages et marbres puis la repose de l'autel et de l'emmarchement.

Le coût de cette opération est estimé à 60 495 € hors taxes.

Le maître-autel de la chapelle de la Miséricorde avant le début des travaux.





PRÉSENTATION

FONDATION



Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine de nos régions.

La Fondation du patrimoine dispose d'instruments très incitatifs :

- Le label facilite la restauration des bâtiments privés
- La souscription mobilise le mécénat en faveur du patrimoine public ou associatif
- Les subventions complètent le montant des dons reçus

5 RAISONS DE FAIRE UN DON

- Participer à la sauvegarde et la transmission du patrimoine.
- Perpétuer les savoir-faire des métiers d'art.
- Maintenir l'activité des entreprises spécialisées.
- Soutenir l'attractivité économique et touristique du territoire.
- Réduire son impôt.

Fondation du patrimoine des Alpes-Maritimes

CCI Nice Côte d'Azur 20 boulevard Carabacel CS 11259 06005 Nice Cedex 01

Tél.: 04 93 13 73 47

pacanice@fondation-patrimoine.org



Mairie de Cannes 1 place Bernard Cornut-Gentille CS 30140 - 06414 Cedex Cannes **PARTICULIERS**

Votre don ouvre droit à une réduction :

· d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

• OU d'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

PROFESSIONNELS

Votre don ouvre droit à une réduction :

• d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine: dpo@fondation-patrimoine.org.

Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité.

Si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

BON DE SOUSCRIPTION

	Oui, je fais un don pour soutenir :
	La restauration du maître-autel de la chapelle de la Miséricorde
	Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondati du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonc subsistants à l'issue de l'opération.
	Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :
	_

Sur le revenu Sur la fortune immobilière (IFI) Sur les sociétés		
Nom ou société		
Adresse		
Tél.		
E-mail		

Comment faire votre don?

PAR COURRIER

Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Maître-autel de la chapelle de la Miséricorde

à l'adresse suivante : Fondation du patrimoine des Alpes-Maritimes CCI Nice côte d'Azur - 20 boulevard Carabacel - 06000 Nice

• Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, cochez la case

PAR INTERNET

Faites votre don en ligne sur notre site sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/67435 (maître-autel de la chapelle de la Miséricorde)

Flashez le QR code avec votre téléphone et faites immédiatement un don pour ce projet

